

Siège : 13 bis Rue du Docteur Rocheblave 30260 QUISSAC
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-trois et le dix-neuf juillet, à dix-huit heures, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Piémont Cévenol s'est réuni à la bergerie de Monnier à Pompignan au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Monsieur Fabien CRUVEILLER, Président de la Communauté de communes du Piémont Cévenol.

Date de convocation : le 13 juillet 2023

Date d'affichage : le 13 juillet 2023

Nombre de délégués : 57

En exercice : 57

Présents : 34

Votants : 34 + 7 = 41

Votants par procuration : 7

Absents excusés : 12

Absents : 4

Présents : MM. TRINQUIER Gilles, ZUCCONI Jean-Pierre, CAHU Robert, Mme MOURET Aube, MM. DAUTHEVILLE Jacques, JEAN Lionel, CLAVEL Christian, CONDOMINES Robert, MARTIN Laurent, SIPEIRE Jacky, CAUVIN Bernard, VIALA Christian, JAHANT Guy, CASTELLVI Jean-Marie, FELIX Freddy, CASTANON Philippe, ACQUIER Jean-Yves, FOUGAIROLLE Michel, GRAS Guillaume, Mme BARBIER Mireille, MM. CATHALA Serge, DREVON Nicolas, Mmes DRACS Marie Andrée, M. FERRAULT Claude, Mme GIBERGUES Laetitia, MM. MOH Cyril, TARQUINI Joseph, CUENOT Jean-Louis, MAZAURIC Pierre, Mmes AGNIEL Virginie, MASOT Alexandra, LAURENT Stéphanie, M. MONEL José.

Procurations :

M. HERNANDEZ Frédéric à M. CATHALA Serge

Mme SEGURA Delphine à M. CAUVIN Bernard

M. SEMENOFF Serge à M. FOUGAIROLLE Michel

M. FIORENZANO Johan à Mme GIBERGUES Laetitia

M. OLIVIERI Bruno à M. TARQUINI Joseph

M. GAILLARD Olivier à Mme AGNIEL Virginie

Mme MARTIN Catherine à M. DREVON Nicolas

Absents excusés : MM. ROUDIL Joël, FURESTIER David, BRESSET Cyrille, Mmes AUBERT Martine, ROTTE Sandrine, MM. WEITZ Bruno, BERTO Stéphan, Mmes BARON Réjane, MEUNIER Hélène, ROUX Florence, MM. SOULIER Cyril, MOLINES Louis

Absents : MM. GAUBIAC Laurent, LAGARDE Jean-Louis, BARON Jérôme, Mme TARNOWSKI Gabrielle

Secrétaire de séance : M. MOH Cyril

Début de séance : 18h00

Délibération n°078/2023 : Créations, suppressions de poste et modification du tableau des effectifs

Fabien CRUVEILLER indique qu'il est proposé au conseil communautaire les recrutements à venir des postes tels que prévus au budget primitif 2023, à savoir :

- Poste de directeur du Pôle Aménagement et Développement Durable, (ingénieur à temps complet - catégorie A)
- Poste de responsable de la lecture publique (assistant de conservation du patrimoine à temps complet - catégorie B)
- Poste d'instructeur en urbanisme (adjoint administratif à temps complet - catégorie C)
- 2 Postes d'agents de collecte des déchets (adjoint technique à temps complet x 2 - catégorie C)

Il rappelle que pour faire suite aux départs définitifs d'agents en position de détachement ou de disponibilité, au maintien des agents contractuels en remplacements sur les postes devenus vacants, aux mouvements liés à la mobilité interne qui en ont résulté et à nos obligations en termes d'encadrement au niveau de la petite enfance suite à la loi ASAP, il est proposé la création et la suppression des postes suivants :

- Poste d'infirmière en soins généraux (catégorie A) à temps complet et suppression d'un poste de puéricultrice hors classe -mutation - catégorie A (crèche Saint-Hippolyte-du-Fort)
- Poste de puéricultrice de classe normale (catégorie A) à temps complet et suppression d'un poste d'auxiliaire de puériculture de classe normale (catégorie B) à 28 heures hebdomadaires (pour tenir compte des besoins du service et du taux d'encadrement - crèche Lédignan)
- Poste d'auxiliaire de puériculture de classe normale à temps complet et suppression d'un poste d'auxiliaire de puériculture de classe supérieure -catégorie B (Mobilité interne à la suite d'un départ à la retraite - crèche de Quissac)
- Poste d'adjoint administratif à temps non complet (30 heures hebdo -catégorie C) et suppression d'un poste d'adjoint administratif ppal de 2^{ème} classe à temps non complet (Catégorie C) en disponibilité pour convenances personnelles de 3 ans (Coordination PST)
- Poste d'adjoint technique à temps complet (catégorie C) et suppression d'un poste de technicien territorial à temps complet (catégorie B) intégré définitivement à la suite de son détachement dans son administration d'accueil (Maintenance des infrastructures).

Pour faire suite à une augmentation du temps d'emploi :

- Poste d'adjoint du patrimoine à temps non complet à 32 heures hebdomadaires (catégorie C) et suppression d'un poste d'adjoint du patrimoine à temps non complet de 28 heures hebdomadaires (catégorie C) - spectacles vivants
- Poste d'infirmière de classe normale à temps non complet à 25 heures hebdomadaires (catégorie B) et suppression d'un poste d'infirmière de classe normale à temps non complet à 22 heures hebdomadaires (catégorie B) - crèche Lédignan,

Pour faire suite aux avancements de grade 2023 :

- Poste de technicien ppal de 1^{ère} classe (catégorie B) à temps complet (SPANC) et suppression du poste de technicien ppal de 2^{ème} classe (catégorie B)
- Poste d'adjoint technique ppal de 2^{ème} classe (catégorie C) à temps complet (service déchets) et suppression du poste d'adjoint technique à temps complet (catégorie C)
- Poste d'adjoint administratif ppal de 2^{ème} classe (catégorie C) à temps non complet - 27 heures hebdo (secrétariat services techniques) et suppression du poste d'adjoint administratif à temps non complet à 27 heures hebdomadaires (catégorie C)
- Poste d'agent social ppal de 2^{ème} classe (catégorie C) à temps complet (coordination petite enfance) et suppression du poste d'agent social à temps complet (catégorie C)

Il ajoute que le CST réuni le 11 juillet a rendu un avis favorable sur ces créations et suppressions de poste qui interviendront au 1^{er} septembre 2023.

Robert CAHU demande la définition de ADD ?

Fabien CRUVEILLER lui indique qu'il s'agit du Pôle Aménagement et Développement Durable.

Christian CLAVEL demande quel est l'impact financier sur le budget des créations et suppressions de postes ? Est-ce que celui-ci a été évalué sur l'exercice 2024 ?

Fabien CRUVEILLER indique que pour 2024 les dépenses supplémentaires liées à la création de ces postes sont évaluées à 200 000 €.

Christian CLAVEL demande si la collectivité dispose des moyens pour prendre en charge ces dépenses ?.

Fabien CRUVEILLER indique que l'enjeu est de rendre un service de qualité et de pouvoir répondre aux attentes. Il cite comme exemple, les difficultés à satisfaire toutes les demandes en crèches et en accueils de loisirs.

Il précise que la suppression de certains postes décidée en 2022 a montré ces limites.

Il souligne que les avancements de grades s'inscrivent pleinement dans les lignes de gestions qui ont été votées.

Guy JAHANT et Robert CONDOMINES demandent si les postes ont été budgétisés en 2023 ?

Fabien CRUVEILLER indique que pour 2023, les nouveaux postes créés ont été budgétisés sur 7 mois. Toutefois leur création serait effective au 1^{er} septembre 2023.

Robert CAHU demande si les 200 000€ sont sur une année ?.

Fabien CRUVEILLER répond que les dépenses sont calibrées sur une année de fonctionnement

Il rappelle le travail qui a été engagé pour l'élaboration du Plan Pluriannuel de Fonctionnement dont les contours ont été exposés en commission finances et qui doit permettre en fin d'année de faire des arbitrages budgétaires mais également de poser des perspectives.

Jacky SIPEIRE demande des explications sur le travail qui peut être conduit sur les bases fiscales car les modifications qui sont proposées par la commission communale ne sont pas prises en compte par les services fiscaux.

Fabien CRUVEILLER souligne que l'objectif de ce travail est d'élaborer un observatoire fiscal dans le cadre d'une convention avec le service des impôts ce qui permettra de renforcer notre force de persuasion.

Le Conseil communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements, des Régions, et de leurs établissements publics,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 25 janvier 2023 adoptant le tableau des emplois et des effectifs,

Considérant la délibération du conseil communautaire en date du 25 mai 2022 adoptant les lignes directrices de gestion,

Considérant les besoins des services,

Considérant l'avis favorable du CST du 11 juillet 2023,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à 39 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Olivier GAILLARD, Christian CLAVEL)

- de créer les postes suivants :
 - Poste de directeur du Pôle Aménagement et Développement Durable, (ingénieur à temps complet – catégorie A)
 - Poste de responsable de la lecture publique (assistant de conservation du patrimoine à temps complet – catégorie B)
 - Poste d'instructeur en urbanisme (adjoint administratif à temps complet – catégorie C)
 - 2 Postes d'agents de collecte des déchets (adjoint technique à temps complet x 2 – catégorie C)
- De créer et supprimer les postes suivants
 - Poste d'infirmière en soins généraux (catégorie A) à temps complet et suppression d'un poste de puéricultrice hors classe -mutation - catégorie A (crèche Saint-Hippolyte)

- Poste de puéricultrice de classe normale (catégorie A) à temps complet et suppression d'un poste d'auxiliaire de puériculture de classe normale (catégorie B) à 28 heures hebdomadaires (pour tenir compte des besoins du service et du taux d'encadrement - crèche Lédignan)
 - Poste d'auxiliaire de puériculture de classe normale à temps complet et suppression d'un poste d'auxiliaire de puériculture de classe supérieure -catégorie B (Mobilité interne à la suite d'un départ à la retraite - crèche de Quissac)
 - Poste d'adjoint administratif à temps non complet (30 heures hebdo -catégorie C) et suppression d'un poste d'adjoint administratif ppal de 2^{ème} classe à temps non complet (Catégorie C) en disponibilité pour convenances personnelles de 3 ans (Coordination PST)
 - Poste d'adjoint technique à temps complet (catégorie C) et suppression d'un poste de technicien territorial à temps complet (catégorie B) intégré définitivement à la suite de son détachement dans son administration d'accueil (Maintenance des infrastructures).
 - Poste d'adjoint du patrimoine à temps non complet à 32 heures hebdomadaires (catégorie C) et suppression d'un poste d'adjoint du patrimoine à temps non complet de 28 heures hebdomadaires (catégorie C) - spectacles vivants
 - Poste d'infirmière de classe normale à temps non complet à 25 heures hebdomadaires (catégorie B) et suppression d'un poste d'infirmière de classe normale à temps non complet à 22 heures hebdomadaires (catégorie B) - crèche Lédignan,
 - Poste de technicien ppal de 1^{ère} classe (catégorie B) à temps complet (SPANC) et suppression du poste de technicien ppal de 2^{ème} classe (catégorie B)
 - Poste d'adjoint technique ppal de 2^{ème} classe (catégorie C) à temps complet (service déchets) et suppression du poste d'adjoint technique à temps complet (catégorie C)
 - Poste d'adjoint administratif ppal de 2^{ème} classe (catégorie C) à temps non complet - 27 heures hebdo (secrétariat services techniques) et suppression du poste d'adjoint administratif à temps non complet à 27 heures hebdomadaires (catégorie C)
 - Poste d'agent social ppal de 2^{ème} classe (catégorie C) à temps complet (coordination petite enfance) et suppression du poste d'agent social à temps complet (catégorie C)
- d'adopter le tableau des effectifs tel qu'annexé

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil communautaire.




Le Président


Fabien CRUVEILLER

Certifiée exécutoire compte-tenu :

- de la transmission en sous-préfecture le :
- de la publication :

ETAT des EMPLOIS et des EFFECTIFS de la Communauté de Communes du PIÉMONT CÉVENOL Conseil Communautaire du 19/07/2023

EMPLOIS								EFFECTIFS				Accroissement temporaire et saisonnier d'activité		
Libellé fonction ou poste ou emploi	Temps de travail hebdo	Filière	Catégorie	Grade	Statut*	Position	Temps partiel	Effectifs budgétaires TC	Effectifs pourvus TC	Effectifs budgétaires TNC	Effectifs pourvus TNC	TC	TNC	
Directeur Général des Services	35 h	Administrative	A	Attaché hors classe	tit	Détachement			0					
Directeur Général des Services	35 h		A	DGS de 20 000 à 40 000 habitants	Emploi fonctionnel	Activité		1	1					
Directrice Pôle	35 h		A	Attaché	tit	MAD		1	1	0	0			
Directrice Pôle Vie Locale	35 h		A	Attaché	tit	Activité		1	1					
Instructeur Marchés Publics	35 h		C	Adjoint administratif principal 1ère classe	tit	Activité		1	1					
Responsable Marchés Publics	35 h		C	Adjoint administratif	non tit article L. 332-8.2°	Activité		1	1					
Responsable Communication	35 h		C	Adjoint administratif Ppal 2° cl	tit	Activité	86%	1	1					
Coordnatrice PST	30 h		C	Adjoint administratif	Stagiaire	Activité				1	1			
Assistante Ressources Humaines	35 h		C	Adjoint administratif principal 1ère classe	tit	Activité		1	1					
Assistante Affaires générales, marchés publics et juridiques	35 h		C	Adjoint administratif principal 2ème classe	tit	Activité		1	1					
Conseillère Emploi-Formation-Insertion	30 H		C	Adjoint administratif Ppal 2° cl	tit	Activité				1	1			
Responsable Ressources Humaines	35h		B	Rédacteur principal 1° classe	tit	Activité		1	1					
Agent d'accueil Office de Tourisme	30 h		C	Adjoint administratif Ppal 2° cl	tit	Activité				1	1			
Instructrice urbanisme	35 h		C	Adjoint administratif	tit	Activité		2	1					
Assistante Affaires générales et juridiques	35h		C	Adjoint administratif	tit	Activité		1	1					
Secrétaire Pôle technique	35h		C	Adjoint administratif	tit	Activité		1	1					
Responsable Finances	35 h		C	Adjoint administratif Ppal 1° cl	non tit article L. 332-14	Activité		1	1					
Responsable Prévention	35 h		A	Attaché	tit	Activité	80%	1	1					
Responsable Urbanisme SCOT	35 h		A	Attaché	tit	Activité		1	1					
Secrétaire Urba	35 h		C	Adjoint administratif principal 1ere classe	tit	Activité	80%	1	1					
Assistante Finances	35 h		C	Adjoint administratif principal 1ère classe	tit	Activité		1	1					
Secrétaire Pôle Vie Locale	30 h		C	Adjoint administratif principal 1ère classe	tit	Activité				1	1			
Responsable Emploi-Formation-Insertion	35 h		C	Adjoint administratif principal 1ère classe	tit	Activité		1	1					
Assistante Observatoire-SIG	30 h		C	Adjoint administratif principal 2ème classe	tit	Activité				1	1			
Technicienne développement économique	35 h		B	Rédacteur principal 1° classe	tit	Activité		1	1					
Agent d'accueil secrétariat CTI	27 h		C	Adjoint administratif ppal 2ème classe	tit	Activité				1	0			
Agent d'accueil secrétariat CTI	27 h		C	Adjoint administratif	tit	Activité				1	1			
Agent d'accueil Office de Tourisme	35 h		C	Adjoint administratif principal 1ère classe	tit	Activité		1	1					
Assistante Communication	20 h		C	Adjoint administratif	tit	Activité				1	1			
Responsable Transition énergétique	35h		B	rédacteur territorial Ppal 2° cl	stag	Activité		1	1					
Conseiller numérique	35h	C	Adjoint administratif (grade de référence)	non tit article L. 332-24	Activité		1	1						
Chef de projet Petites Villes de demain	35h	A	Attaché (grade de référence)	non tit article L. 332-24	MAD		1	1						
Assistante RH	35 h	C	Adjoint administratif	tit	Activité		1	1						
Animateur PAT	35h	B	rédacteur territorial	art L.332-8	Activité		1	0						
Maison France Service	35h	C	Adjoint administratif (grade de référence)	art L.332-8	Activité		1	0						
Assistant service urbanisme	35h	C	Adjoint administratif (grade de référence)	non tit L.332-23 ou L.332-13	Activité		1	0						
Responsable Tourisme	35 h	A	Attaché	non tit article L. 332-8.1°	Activité		1	1						
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE								29	25	8	7	0	0	
Coordnatrice Enfance Jeunesse	35 h	Animation	B	Animateur principal 1° classe	tit	Activité		1	1					
Directrice ALSH	35 h		B	Animateur	tit	Activité		1	1					
Directrice ALSH	35 h		C	Adjoint d'animation principal 2ème classe	tit	Activité	80%	1	1					
Directeur ALSH	35 h		B	Animateur	non tit article L. 332-8.2°	Activité		2	2					
Animateur ALSH	35 h		C	Adjoint d'animation	non tit article L. 332-23.1° ou 23.2°								21	
Animateur ALSH	24h		C	Adjoint d'animation	non tit article L. 332-8.2°	Activité				11	8		0	
Agent d'accueil Office de Tourisme	20h		C	Adjoint d'animation	non tit article L. 332-14									1
TOTAL FILIERE ANIMATION								5	5	11	8	21	1	
Directrice EAJE Quissac	35 h		B	Infirmier de classe supérieure	CDI	Activité		1	1					
Directrice micro crèche Vic le Fesq	35 h		A	Educateur de jeunes enfants 2ème classe	CDI	Activité	60%	1	1					
Educatrice de jeunes enfants EAJE Quissac	35 h		A	Educateur de jeunes enfants 2ème classe	CDI	Activité		1	0					
Educateur Jeunes Enfants EAJE Quissac	35 h		A	Educateur de jeunes enfants	tit	Activité		1	1					
Auxiliaire de puériculture EAJE Quissac	35 h		B	Auxiliaire de puériculture principale 1ère classe	tit	Activité	80%	1	1					
Auxiliaire de puériculture EAJE Quissac	35 h		B	Auxiliaire de puériculture de classe normale	stag (art. L.352-4)	Activité				0				
Auxiliaire de puériculture micro crèche Vic le Fesq	35 h		C	Agent social	tit	Activité				1	1			



EMPLOIS								EFFECTIFS				Accroissement temporaire et saisonnier d'activité		
Libellé fonction ou poste ou emploi	Temps de travail hebdo	Filière	Catégorie	Grade	Statut*	Position	Temps partiel	Effectifs budgétaires TC	Effectifs pourvus TC	Effectifs budgétaires TNC	Effectifs pourvus TNC	TC	TNC	
Directrice adjointe EAJE Quissac	35 h	Médico-sociale	A	Puéricultrice de classe normale	tit	Activité		1	1					
Assistant d'accueil petite enfance EAJE Quissac	35 h		C	Agent social principal 1ère classe	tit	Activité		1	1					
Assistant d'accueil petite enfance EAJE Quissac	35 h		C	Agent social principal 2ème classe	tit	Activité		1	1					
Assistant d'accueil petite enfance EAJE Quissac	35 h		C	Agent social principal 2ème classe	tit	Activité		1	1					
Assistant d'accueil petite enfance micro crèche Sauve	35 h		C	Agent social principal 2ème classe	tit	Activité		1	1					
Assistant d'accueil petite enfance EAJE Quissac	35 h		C	Agent social	tit	Activité		1	1					
Assistant d'accueil petite enfance EAJE Durfort	28 h		C	Agent social	tit	Activité					1	1		
Assistant d'accueil petite enfance EAJE Quissac	20 h		C	Agent social Ppal 2°cl	tit	Activité					1	1		
Coordinateur Petite Enfance	35 h		A	Educateur de jeunes enfants de 2ème classe	stag	Activité		1	1					
Assistant d'accueil petite enfance EAJE Quissac	35 h		C	Agent social Ppal 2°cl	tit	Activité		1	1					
Assistant d'accueil petite enfance micro crèche Sauve	35 h		C	Agent social Ppal 2°cl	tit	Activité		1	1					
Assistant d'accueil petite enfance micro crèche Sauve	20 h		C	Agent social Ppal 2°cl	tit	Activité					1	1		
Assistant d'accueil petite enfance micro crèche Vic le Fesq	35 h		C	Agent social	tit	Activité		1	1					
Assistant d'accueil petite enfance EAJE Lédignan	35 h		C	Agent social	tit	disponibilité		1	0					
Assistant d'accueil petite enfance micro crèche Vic le Fesq	20 h		C	Agent social	tit	Activité					1	1		
Assistant d'accueil petite enfance multi-crèches	35 h		C	Agent social ppal de 2ème classe	tit	Activité		1	0					
Assistant d'accueil petite enfance multi-crèches	35 h		C	Agent social	tit	Activité		1	1					
Directrice adjointe EAJE Durfort	35 h		A	Educateur de jeunes enfants	tit	Disponibilité		1	0					
Directrice EAJE Durfort	35h		A	Puéricultrice hors classe	tit	Activité		1	1					
Responsable RAM Sauve	35 h		A	Educateur de jeunes enfants classe exceptionnelle	tit	Activité		1	1					
Assistant d'accueil petite enfance EAJE SHF	35 h		C	Agent social principal 1ère classe	tit	Activité		1	1					
Assistant d'accueil petite enfance EAJE SHF	35 h		C	Agent social principal 2ème classe	tit	Activité		1	1					
Auxiliaire de puériculture EAJE Quissac	35 h		C	Agent social	tit	Activité		1	1					
Assistant d'accueil petite enfance EAJE SHF	35 h		C	Agent social principal 2ème classe	tit	Activité		1	1					
Assistant d'accueil petite enfance EAJE SHF	28 h		C	Agent social	tit	Activité					1	1		
Assistant d'accueil Petite Enfance EAJE SHF	28 h		C	Agent social principal 2ème classe	tit	Activité					1	1		
Directrice EAJE SHF	35 h		A	Infirmier en soins généraux	tit	Détachement		1	0					
Auxiliaire de puériculture EAJE SHF	35 h		C	Auxiliaire de puériculture principale 1ère classe	tit	Activité		1	1					
Directrice adjointe EAJE SHF	35 h		A	Educateur de jeunes enfants classe exceptionnelle	tit	Activité		1	1					
Directrice micro crèche Sauve	35 h		A	Educateur de jeunes enfants de 2ème classe	CDI	Activité		1	1					
Assistant d'accueil petite enfance EAJE Durfort	26 h		C	Agent social Ppal 2°cl	tit	Activité					1	1		
auxiliaire de puériculture multi-crèche	28 h		C	Agent social	stag	Activité					1	1		
Assistant d'accueil petite enfance EAJE Durfort	30 h		C	Agent social principal 2ème classe	tit	Activité					1	1		
Auxiliaire de puériculture EAJE Durfort	35 h		C	Auxiliaire de puériculture principal 1ère classe	tit	Congé parental		1	1					
Assistant d'accueil petite enfance multi-crèches	35 h		C	Agent social principal 1ère classe	tit	Activité		1	1					
Directrice EAJE Lédignan	35 h		A	Puéricultrice de classe normale	tit	Activité		1	0					
Directrice EAJE Lédignan	35 h		A	Educateur de jeunes enfants de classe normale	CDI	Activité		1	1					
Directrice adjointe EAJE Lédignan	22 h		B	Infirmière de classe normale	tit	Activité					1	1		
Directrice adjointe EAJE Lédignan	25 h		B	Infirmière de classe normale	tit	Activité					1	0		
Auxiliaire de puériculture EAJE Lédignan	35 h		C	Agent social principal 2ème classe	tit	Activité		1	1					
Auxiliaire de puériculture EAJE Lédignan	28h	B	aux de puer de cl normale	stag (art. L.352-4)	Activité					1				
Assistant d'accueil petite enfance EAJE Lédignan	30 h	C	Agent social Ppal 2°cl	tit	Activité					1	1			
Assistant d'accueil petite enfance EAJE Lédignan	30 h	C	Agent social Ppal 2°cl	tit	Activité					1	1			
Assistant d'accueil petite enfance EAJE Lédignan	30 h	C	Agent social	tit	Activité					1	1			
Assistant d'accueil petite enfance Durfort	35h	c	Agent social	stag	Activité		1	0						
Assistant d'accueil petite enfance EAJE Lédignan	28 h	C	Agent social	tit	Congé parental					1	1			
TOTAL FILIERE MEDICO-SOCIALE								37	29	16	14	0	0	
Directeur Pôle ADD	35 h		A	Ingénieur	tit	Activité		1	1					
Directeur Pôle technique	35 h		B	Technicien principal 1ère classe	tit	Activité		1	1					
Agent maintenance infrastructures	35 h		C	Adjoint technique principal 2ème classe	tit	Activité		1	1					
Coordonnateur Déchets	35 h		C	Agent de maîtrise principal	tit	Activité		1	1					
ST et maintenance véhicules	35 h		C	Agent de Maitrise territorial	tit	Activité		1	1					
Agent entretien bâtiments, restauration ALSH	25h		C	Adjoint technique	tit	Activité					1	1		
Agent entretien bâtiments, restauration ALSH	22 h		C	Adjoint technique principal 2ème classe	tit	Activité					1	1		
Agent entretien, restauration EAJE Quissac	28 h		C	Adjoint technique	stag	Activité					1	1		
Agent entretien, restauration EAJE Quissac	30 h		C	Adjoint technique	stag	Activité					1	1		

REÇU EN PREFECTURE
 le 25/07/2023
 Application agréée E-legalite.com

EMPLOIS								EFFECTIFS				Accroissement temporaire et saisonnier d'activité		
Libellé fonction ou poste ou emploi	Temps de travail hebdo	Filière	Catégorie	Grade	Statut*	Position	Temps partiel	Effectifs budgétaires TC	Effectifs pourvus TC	Effectifs budgétaires TNC	Effectifs pourvus TNC	TC	TNC	
Gardien Halle des sports collège Quissac	35 h	Technique	C	Adjoint technique principal 2ème classe	tit	Activité		1	1					
Gardien Halle des sports collège Lédignan	35 h		C	Adjoint technique	tit	Activité		1	1					
Agent entretien, restauration EAJE SHF	30h		C	Adjoint technique	tit	Activité				1	1			
Agent entretien, restauration EAJE Lédignan	25 h		C	Adjoint technique	tit	Activité					1	1		
Agent entretien, restauration crèche Durfort	20 h		C	Adjoint technique	tit	Activité					1	1		
Agent maintenance infrastructures	35 h		C	Adjoint technique principal 2ème classe	tit	Activité			1	1				
Gardien déchèterie Liouc	35 h		C	Adjoint technique principal 1ère classe	tit	Activité			1	1				
Gardien déchèterie Liouc	35 h		C	Adjoint technique principal 2ème classe	tit	Activité			1	1				
Agent maintenance infrastructures	35 h		C	Adjoint technique principal 1ère classe	tit	Activité			1	1				
Chauffeur-Ripper déchets	35 h		C	Adjoint technique	tit	Activité			1	1				
Chauffeur-Ripper déchets	35 h		C	Adjoint technique principal 2ème classe	tit	Activité			1	1				
Chauffeur déchets - Gardien déchèterie	35 h		C	Adjoint technique principal 2ème classe	tit	Activité			1	1				
Chauffeur déchets	35 h		C	Adjoint technique principal 2ème classe	tit	Activité			1	1				
Ripper déchets	35 h		C	Adjoint technique principal 1° classe	tit	Activité			1	1				
Agent de collecte déchets	35h		C	Adjoint technique	stag	Activité			3	1				
Agent maintenance infrastructures	35 h		C	Adjoint technique principal 1° classe	tit	Activité			1	1				
Gardien déchèterie SHF	35 h		C	Adjoint technique	tit	Activité			1	1				
Chauffeur-Ripper déchets	35 h		C	Adjoint technique	tit	Activité			1	1				
Gardien déchèterie Saint Bénézet	35h		C	Adjoint technique	stag	Activité			1	1				
Chauffeur-Ripper déchets	35 h		C	Adjoint technique principal 2ème classe	tit	Activité			1	1				
Gardien déchèterie SHF	35 h		C	Adjoint technique	tit	Activité			1	1				
Gardien déchèterie SHF	35 h		C	Adjoint technique Ppal 2° cl	tit	Activité			1	0				
Agent Entretien sentiers de randonnées	35 h		C	Adjoint technique Ppal 2° cl	tit	Activité			1	1				
Chauffeur déchets	35 h		C	Adjoint technique principal 1° classe	tit	Activité			1	1				
Chauffeur-Ripper déchets	35 h		C	Adjoint technique principal 2ème classe	tit	Activité			1	1				
Ripper déchets	35 h		C	Adjoint technique principal 2ème classe	tit	Activité			1	1				
Ripper déchets	35 h		C	Adjoint technique principal 2ème classe	tit	disponibilité			1	1				
Responsable SPANC-GEMAPI	35 h		B	Technicien Ppal 2° classe	tit	Activité			1	1				
Responsable SPANC-GEMAPI	35 h		B	Technicien Ppal 1ère classe	tit	Activité			1	0				
Responsable maintenance véhicules	35 h		C	Agent de maîtrise	tit	disponibilité			1	1				
Responsable Déchets	35 h		B	Technicien principal 2ème classe	tit	Congé parental			1	0				
Agent entretien bâtiments, restauration EAJE Durfort	35 h		C	Adjoint technique	tit	Activité			1	1				
Chauffeur-Ripper déchets	35 h	C	Adjoint technique principal 1ère classe	tit	Activité			1	1					
Agent SPANC	35 h	C	Adjoint technique principal 1ère classe	tit	Activité			1	1					
Agent entretien bâtiments, restauration EAJE SHF	20 h	C	Adjoint technique	tit	Activité					1	1			
Agent entretien, restauration EAJE Lédignan	20 h	C	Adjoint technique	tit	Activité					1	1			
Gardien déchèterie Saint Bénézet	35 h	C	Adjoint technique principal 2ème classe	tit	Activité			1	1					
Agent de déchèterie	35 h	C	Adjoint technique principal 2ème classe	tit	Activité			1	1					
Agent maintenance infrastructures	35 h	C	Adjoint technique	Stag	Activité			1	1					
Agent Entretien sentiers de randonnées	7 h	C	Agent de maîtrise principal	tit	Activité					1	1			
Adjoint technique polyvalent	35h	C	Adjoint technique	non tit article L. 332-23.1°										
Agent collecte déchets	35 h	C	Adjoint technique	non tit article L. 332-23.2°								15		
Agent entretien bâtiments, restauration	35 h	C	Adjoint technique	non tit article L. 332-23.2°								1		
Agent entretien bâtiments, restauration	30 h	C	Adjoint technique	non tit article L. 332-23.2°									3	
Agent entretien bâtiments, restauration	20 h	C	Adjoint technique	non tit article L. 332-23.2°									1	
Régisseur et entretien infrastructures	35 h	C	Adjoint technique	non tit article L. 332-23.2°								9		
TOTAL FILIERE TECHNIQUE								41	36	10	10	25	4	
Responsable de la lecture publique	35 h	Culturelle	B	Assistant de conservation du patrimoine				1	0					
Responsable Spectacles vivants-Cinéma itinérant	28 h		C	Adjoint du patrimoine	tit	Activité					1	1		
Responsable Spectacles vivants-Cinéma itinérant	32 h		C	Adjoint du patrimoine	tit	Activité					1	0		
Agent d'accueil médiathèque	35h		C	Adjoint du patrimoine	tit	Activité			1	1				
Coordinatrice Lecture Publique	35 h		C	Adjoint du patrimoine	tit	Activité			1	1				
TOTAL FILIERE CULTURELLE								3	2	2	1	0	0	
Responsable service Sports	35 h	Sportive	C	Opérateur des APS	tit	Activité		1	1					
Maître nageur sauveteur	35 h		B	Educateur des activités physiques et sportives	non tit article L. 332-14								4	
BNSSA	35 h		C	Opérateur des APS	non tit article L. 332-14								4	

REÇU EN PREFECTURE
le 25/07/2023
Application agréée E-legalite.com

EMPLOIS								EFFECTIFS				Accroissement temporaire et saisonnier d'activité	
Libellé fonction ou poste ou emploi	Temps de travail hebdo	Filière	Catégorie	Grade	Statut*	Position	Temps partiel	Effectifs budgétaires TC	Effectifs pourvus TC	Effectifs budgétaires TNC	Effectifs pourvus TNC	TC	TNC
TOTAL FILIERE SPORTIVE								1	1	0	0	8	0
TOTAUX								116	98	47	40	54	5

REÇU EN PREFECTURE
 le 25/07/2023
 Application agréée E-legalite.com